

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLÉMENT

À l'ouverture de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Clément, ce mardi 13 mai 2014 à 20h au lieu ordinaire des séances, le Centre des loisirs, sous la présidence du maire Eric Blanchard sont présents les conseillers(ère) suivants :

Mesdames Christine Ouellet, Christiane Veilleux

Messieurs Jérôme Caron, Francis April, Denis Roy, Luc Veilleux

Line Caron, dg/sec-très. est aussi présente.

Le quorum étant constaté, le maire souhaite la bienvenue et déclare ouverte la séance.

2014-068 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Luc Veilleux et il est résolu d'adopter l'ordre du jour et il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉ

PROCES-VERBAL

ATTENDU QU'une copie a été remise à chaque membre du conseil avant la séance;

ATTENDU QUE le procès-verbal reflète les délibérations du conseil;

2014-069 Il est proposé par la conseillère Christine Ouellet et il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance tenue le mardi 08 avril 2014.

ADOPTÉ

2014-070 APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par le conseiller Luc Veilleux et il est résolu unanimement d'autoriser le maire et la dg/ très. à payer les comptes totalisant 59 771.54\$.

ADOPTÉ

Je, Line Caron, certifie qu'il y a les fonds nécessaires pour payer les charges ci-haut mentionnées.

Fait suite la lecture de la correspondance.

DÉNEIGEMENT

L'employé de la municipalité procède comme prévu à l'inspection des véhicules servant au déneigement. Considérant qu'il y a des réparations majeures à effectuer au camion Western.

Une demande sera faite auprès des garagistes de la municipalité afin de connaître l'intérêt pour effectuer les réparations (changement de transmission). La décision sera prise lors d'une prochaine séance du conseil.

VOIRIE

2014-071 ATTENDU QU'il devient nécessaire de faire l'achat de chlorure de calcium en flocons servant d'abat-poussière sur les chemins de gravier de la municipalité;

À CET EFFET, il est proposé par la conseillère Christiane Veilleux. Et unanimement résolu que la municipalité de Saint-Clément demande des soumissions sur invitation pour l'achat de flocons de chlorure de calcium. Les compagnies suivantes : Sel Warwick , SEBCI et Bourget.

ADOPTÉ

2014-072 DEMANDE MTQ (Route des Érables)

CONSIDÉRANT QUE la fermeture du pont enjambant la rivière de la Mariakèche occasionne un détour par la route des Érables pour se rendre dans les municipalités de Saint-Éloi et Saint-Paul-de-la-Croix;

CONSIDÉRANT QUE le volume de circulation a grandement augmenté ce qui a pour résultat une détérioration de l'état de la chaussée;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par le conseiller Jérôme Caron et unanimement résolu que la municipalité de Saint-Clément dépose une demande auprès Ministère des transports du Québec (bureau de Cacouna) de fournir du gravier (0-3/4) pour effectuer du rechargement sur une longueur de 2,5 km afin d'améliorer la route des Érables.

ADOPTÉ

2014-073 AVIS DE MOTION (Règlement VTT)

Le conseiller Denis Roy donne avis de motion qu'à une séance subséquente le conseil de la municipalité de Saint-Clément va adopter un règlement modifiant le règlement 157 portant sur la circulation des véhicules hors route sur les chemins municipaux.

(Tracé pour donner accès aux véhicules hors route aux principaux services dans la municipalité.)

ADOPTÉ

ADOPTION DU RAPPORT DE CONSULTATION

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance du rapport émis à la suite de la consultation publique tenue le 20 janvier 2014 pour le projet d'élevage porcin dans la municipalité;

ATTENDU QUE ledit rapport reflète les discussions et préoccupations des citoyens ainsi que le document déposé dans les délais requis;

2014-074 À CET EFFET, il est proposé par le conseiller Francis April et unanimement résolu que la municipalité de Saint-Clément adopte le rapport de consultation et mesures d'atténuation tel que rédigé.

ADOPTÉ

2014-075 PRIX DU PATRIMOINE

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Clément est fière d'avoir sur son territoire un bâtiment patrimonial qui rappelle aux gens le fonctionnement des différents moulins (bois, bardeaux, farine, foulon, carder);

ATTENDU QUE la municipalité salut l'initiative du conseil de la culture du Bas-St-Laurent avec la collaboration des huit MRC régionales pour l'organisation du concours du Prix du Patrimoine;

À CET EFFET, IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER JÉRÔME CARON,

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la municipalité de Saint-Clément dépose un projet dans le cadre de la neuvième édition du Prix du Patrimoine du Bas-Saint-Laurent pour le Moulin Beaulieu dans la catégorie : transmission, interprétation et diffusion.

ADOPTÉ

2014-076 JOURNÉE DE LA RÉSISTANCE

Le Centre de mise en valeur des Opérations Dignité souligne encore cette année la Journée de la Résistance/Journée de la Fierté rurale.

Considérant que la municipalité de Saint-Clément a été honoré en 2011 par l'organisme pour la sauvegarde du bureau de poste et l'implantation de la MFR du KRTB;

Considérant que des frais de logistique sont applicables à la préparation de l'événement;

À Cet effet, il est proposé par le conseiller Francis April et unanimement résolu de verser un montant de 100\$ comme contribution au Centre de mise en valeur des Opérations Dignité.

ADOPTÉ

2014-077 GRANDE-TABLÉE À SAINT-CYPRIEN

Il est proposé par le conseiller Luc Veilleux et unanimement résolu que la municipalité de Saint-Clément accepte de verser un montant de 40\$ pour la participation à la Grande Tablee qui se tiendra à Saint-Cyprien le dimanche 25 mai 2014. L'événement se tient pour célébrer les 180 ans de Grande Tablee au Québec.

ADOPTÉ

SOUSSIONS ESCALIERS

Trois soumissions ont été reçues à la municipalité à la suite de l'appel d'offres paru dans le Clémentois pour la vente des deux escaliers usagés du centre des loisirs :

Les trois soumissionnaires ont inscrits le même montant.

Après consultation, une décision sera prise lors d'une prochaine séance du conseil.

2014-078 PROJET CARRIÈRE-ÉTÉ

ATTENDU QUE la municipalité a déposé un projet dans le cadre du programme fédéral Carrière-été;

ATTENDU QUE le projet a été accepté pour l'embauche d'un étudiant durant une période de sept semaines et de verser l'équivalent de 50% du salaire minimum;

ATTENDU QUE la municipalité a fait paraître l'offre d'emploi dans le journal local « Le Clémentois »;

À CET EFFET, Il est proposé par le conseiller Francis April et unanimement résolu de retenir les services de Anne-Marie Dubé pour une période de sept (7) semaines pour faire la tonte et l'entretien des terrains de la municipalité ainsi que de l'aide pour l'animation du soccer.

ADOPTÉ

2014-079 PROJET CHAUFFAGE

ATTENDU QUE la municipalité dépose un projet d'un système de chauffage aux granules pour le garage municipal et le centre des loisirs et ce auprès du Bureau de l'efficacité et l'innovation énergétiques;

Il est proposé par la conseillère Christiane Veilleux et unanimement résolu d'autoriser Eric Blanchard et Line Caron, respectivement maire et dg/sec-très. à signer les documents relatifs à la présentation du projet avec le BEIE. Que l'employé de la municipalité Jean-Pierre Roy soit responsable du système de chauffage lors de son opération.

ADOPTÉ

2014-080 SEMAINE DE LA MUNICIPALITÉ

Du 1^{er} au 7 juin aura lieu la semaine de la municipalité au Québec sous le thème « J'y participe ».

Le comité de développement et la corporation touristique proposent l'organisation d'une journée de bénévolat afin d'améliorer les rampes et escaliers sur une portion du sentier (bretelle Sènescoupé).

Il est proposé par le conseiller Denis Roy et unanimement résolu que la municipalité collabore à la corvée proposée par les organismes du milieu. QUE les matériaux et goûter seront à la charge de la municipalité.

ADOPTÉ

2014-081 AVIS DE MOTION (RUE DE L'ÉGLISE)

Considérant que pour une question de sécurité, le conseil municipal désire réglementer la rue de l'Église afin d'autoriser la circulation que dans un seul sens;

Avis de motion est donné par le conseiller Francis April à l'effet qu'un règlement portant sur la modification de la circulation sur la rue de l'Église sera présenté et adopté lors d'une séance ultérieure du présent conseil.

ADOPTÉ

2014-082 DONS

IL est proposé par le conseiller Jérôme Caron et unanimement résolu que la municipalité verse un montant de 20\$ à la marche de la mémoire 2014 de la Société Alzheimer secteur des Basques et 90\$ à la Fondation du CSSS des Basques.

ADOPTÉ

RAPPORT DES COMITÉS

La conseillère Christiane Veilleux a déposé aux membres du conseil des modifications à la politique MADA pour des commentaires avant son approbation.

Le conseiller Luc Veilleux informe le conseil des dossiers étudiés lors de la dernière réunion du comité de développement (Parc du centenaire, signalisation, article 59)

Concernant les loisirs, Francis April, représentant du conseil au sein du comité mentionne la tenue du souper au bout du monde le samedi 24 mai prochain.

Une période de questions est allouée.

Des informations ont été demandé au sujet des projets éoliens par des citoyens.

Autres sujets : Changement du calendrier des séances du conseil

2014-085

Il est proposé par le conseiller Francis April et unanimement résolu de modifier le calendrier des séances du conseil. La date de la prochaine séance aura lieu lundi le 9 juin 2014 au Centre des loisirs.

Un avis public sera placé dans le Clémentois.

ADOPTÉ

2014-086 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Christine Ouellet et résolu de lever la séance à 21h17.

ADOPTÉ

Eric Blanchard, maire

Line Caron, dg/sec-très.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLÉMENT

À l'ouverture de la séance extraordinaire du conseil, ce mardi 20 mai 2014, à 19h30 à la bibliothèque située au 25-A, rue St-Pierre. Tous les membres du conseil sont présents sous la présidence de monsieur Eric Blanchard, maire.

DOSSIER MFR DU KRTB

Vente du bâtiment

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance du programme de développement de la MFR du KRTB pour les prochaines années;

ATTENDU QUE le conseil accepte de donner suite à l'entente intervenue avec le conseil municipal antérieure pour le bâtiment servant d'hébergement aux étudiants ainsi que pour l'administration de l'organisme;

ATTENDU QUE la municipalité participe financièrement depuis le début de la fondation de la MFR du KRTB;

ATTENDU QUE depuis cinq ans, un montant totalisant.....a été assumé par la municipalité de Saint-Clément et réparti en frais d'assurance, ordures, entretien sans compter les taxes municipales;

ATTENDU QUE le conseil municipal accepte la vente du bâtiment au montant de 50 000\$ financé par